

DELIBERATION N° 07052026-04
Séance du 07 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept mai à 20 heures 30, le Conseil municipal d'Asnières-sur-Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Annick BARTHELAIX, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Présents : BARTHELAIX Annick - ROBLOT Yves-Henry - CARTIER Brigitte - BOUVET Thierry - MERCIER de LACOMBE Chantal - GANÉ Eric - PATRY Nicole - VIDECOQ Agnès - LECLERCQ Marie-Aude - DELAUNE Antoine - BRUNET Romain

Date de convocation : 30 avril 2026

Date d'affichage : 30 avril 2026

Secrétaire de séance : BRUNET Romain

Objet : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SABOLIEN

Madame le maire indique au Conseil municipal que la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) évalue les charges transférées entre les communes et leur intercommunalité, notamment lors d'un transfert de compétence.

Elle mesure le coût des services, équipements ou missions concernés afin de déterminer les ajustements financiers à prévoir, en particulier sur les attributions de compensation versées aux communes. Elle remet un rapport servant de base aux décisions de l'EPCI et des communes membres. Elle veille à ce que les transferts de compétences s'accompagnent d'une compensation financière équitable.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué de la commune pour siéger au sein de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC),

Suite à la proposition de candidature de Monsieur Yves-Henry ROBLOT,

Considérant que le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder à l'élection à mains levées,

Résultat du vote : 11 voix pour Monsieur Yves-Henry ROBLOT

À l'unanimité, Monsieur Yves-Henry ROBLOT a été proclamé élu pour siéger à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges de Sablé-sur-Sarthe (CLETC).

Pour copie conforme,

Le Maire,
Annick BARTHELAIX



Le secrétaire de séance,

